

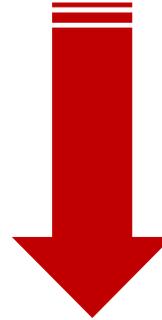
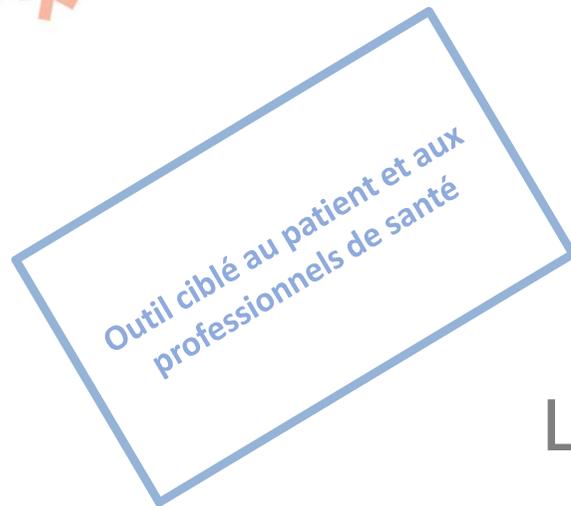
CONFERENCE DE PRESSE
LE DOSSIER DE SOINS PARTAGÉ (DSP) ET
SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

AGENCE
eSanté
L U X E M B O U R G

Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé

6 octobre 2020

CLASSIFICATION PUBLIC (TLP: Blanc)



Le Dossier de Soins Partagé

le dossier de santé électronique sécurisé du patient
facilitant le suivi et la coordination des soins
et favorisant une prise en charge optimale

Un petit rappel....



Le DSP est le **dossier de santé électronique gratuit, personnel et sécurisé** qui centralise les données de santé essentielles du patient à **un seul endroit**





DSP : les grandes étapes



Les grandes étapes

- 2006: Gouvernement lance le plan d'action eSanté
- 2010: Base légale pour l'Agence eSanté
- 2011: Création GIE Agence eSanté
- 2012-2014: Création plateforme eSanté
- 2015: Lancement phase pilote DSP
- 2019: Clôture phase pilote DSP
Publication du Règlement grand-ducal précisant les modalités et conditions de mise en place du DSP
- 2020-2021: Déploiement généralisé DSP**



Les données dans le DSP

Le DSP peut contenir :

- les résultats d'analyses de labos
- les rapports des consultations médicales
- le résumé patient
- les résultats d'examens radiologiques
- Informations sur le groupe sanguin, les allergies, les médicaments et autres traitements
- l'expression de volonté du patient p. ex. en matière du don d'organes
- ...





Qui peut alimenter le DSP?

- Médecins (référents, généralistes, spécialistes)
- Laboratoires d'analyses biologiques
- Hôpitaux
- Soins à domicile
- Centres nationaux de référence (Baclesse, INCCI,...)
- Structures spécialisées (HIS, Colpach, Tricentenaire,...)
- CNS (uniquement le résumé des prestations)
- Pharmacies (dispensation)
- Le patient-même (dans son espace personnel)



Nos partenaires connectés à la Plateforme eSanté

Producteurs de données de santé
pouvant alimenter les DSP



État des lieux de connectivité des divers acteurs

Acteurs connectés

HÔPITAUX

- Hôpitaux Robert Schuman
- Centre Hospitalier de Luxembourg
- Centre Hospitalier du Nord
- Centre Hospitalier Emile Mayrisch

LABORATOIRES D'ANALYSES BIOLOGIQUES

- Laboratoires Ketterthill
- Laboratoires Réunis
- BioneXt Lab

PHARMACIES

SOINS À DOMICILE

- Fondation Stëftung Hëllef Doheem
- HELP

CABINETS MÉDICAUX

utilisant un des logiciels:

- Emed
- Medipro
- Gecamed
- Praxis
- Camphor
- Medicus

} représentant
environ 75% des
médecins libéraux



Etat des lieux de connectivité des divers acteurs

Acteurs connectés

CENTRES NATIONAUX DE REFERENCE

- Centre François Baclesse
- INCCI

STRUCTURES SPÉCIALISÉES utilisant le service IdeoMed (outil de gestion de dossier méd. élect. Conforme à la plateforme eSanté et au DSP)

- Tricentenaire
- Centre de réhabilitation du château de Colpach
- Hôpital Intercommunal de Steinfort
- Omega 90 (convention signée)

AUTRES STRUCTURES

- Centre Médical de Rédange
- CIPA Maredoc



L'accès au DSP

Le DSP est accessible

- au **patient** et
- aux **professionnels de Santé** ayant le droit d'exercer au Luxembourg, intervenant dans la prise en charge du patient (lien thérapeutique) et auxquels le patient a donné un droit d'accès



C'est le patient qui décide qui a accès à ses données.



Un pas de plus vers le «patient empowerment»

Le patient

- devient plus que jamais **acteur de sa santé**
- garde la **maîtrise des accès** et de la **nature des échanges** de ses données.
- joue un **rôle plus actif** dans son parcours de soins de santé



Le DSP favorise le « patient empowerment »



Le DSP facilite le partage de données entre les professionnels de santé, ce qui

- **facilite la coordination** des soins,
- favorise une **prise en charge optimale**,
- fait gagner un **temps précieux** lorsqu'une intervention imprévue/urgente est nécessaire.





Les avantages du DSP

Avantages pour le patient

- Ses informations de santé essentielles sont centralisées à un seul endroit.. Il n'a donc plus besoin de les mémoriser.
- En cas d'urgence médicale, les professionnels qui le prennent en charge ont directement accès à ses données essentielles. Le DSP peut lui sauver la vie.
- **Continuité des soins garantie** et **prise en charge optimale/** adaptée à son état de santé.
- Il peut **exprimer sa volonté** en matière de don d'organe au sein de son DSP



Les avantages du DSP

Avantages pour le professionnel de santé

- un accès direct et rapide à l'historique de santé du patient permettant d'assurer la continuité des soins.
- un moyen simple et rapide d'échanger de façon sécurisée une information de santé sur le patient avec d'autres professionnels de santé qui suivent le patient
- une recherche rapide d'une information de santé (type moteur de recherche)
- Fini, les prescriptions ou autres documents manuscrits illisibles



Quelques chiffres-clés relatifs au déploiement généralisé du DSP



Le DSP (Dossier de Soins Partagé)



Suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal précisant les modalités et conditions de mise en place du dossier de soins partagé au 1/1/2020:

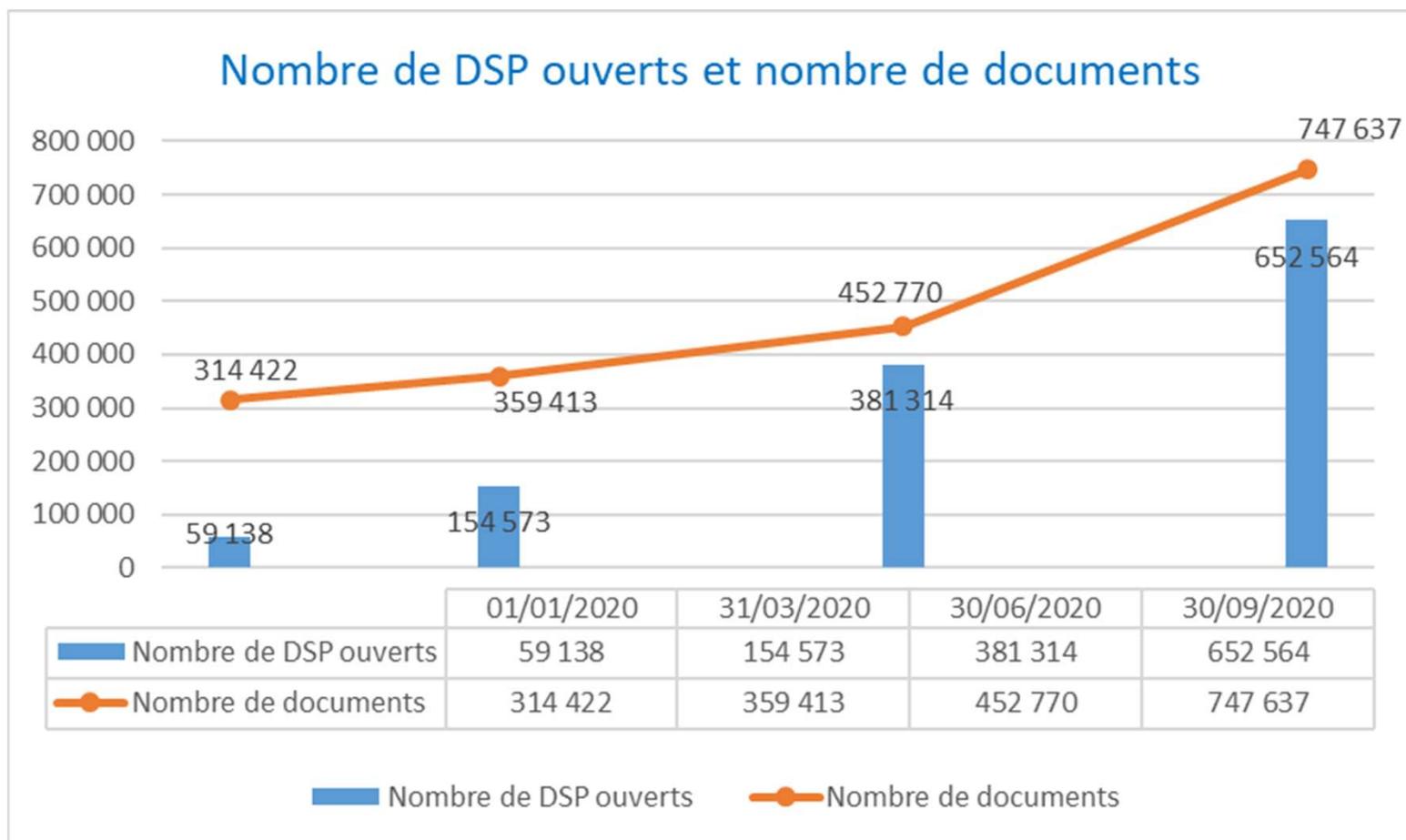
déploiement du DSP à toutes les personnes affiliées à la sécurité sociale luxembourgeoise



**> 850.000
assurés**



Déploiement généralisé à tous les affiliés de l'assurance-maladie

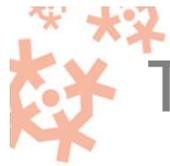


Déployé à : **77 %** des assurés // taux de fermeture : **0.09 %**

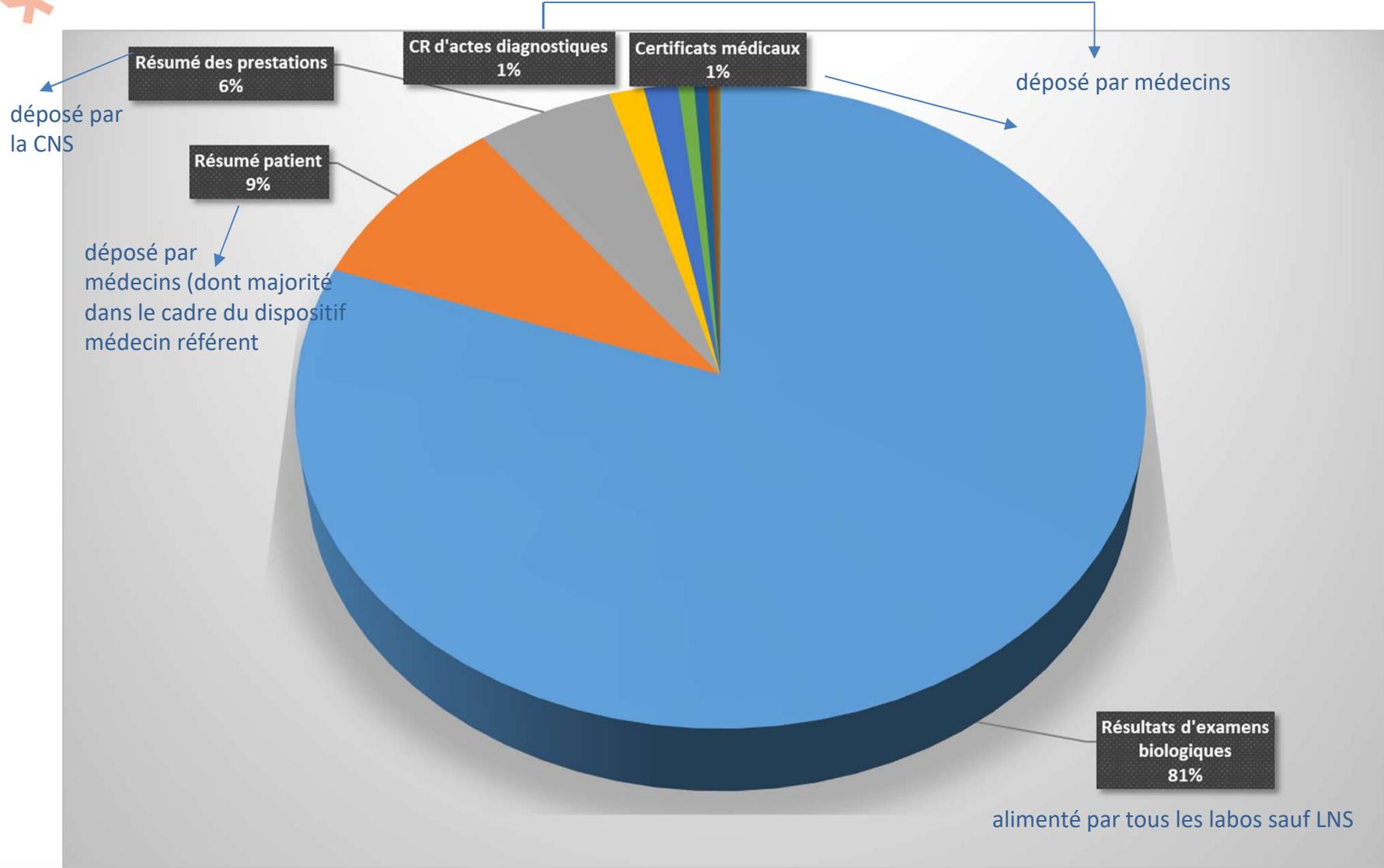
Moyenne de : - documents par DSP (non vide 299.055) : **2.5 (747.637/299.055)**

- documents déposés/jour en septembre '20 : **3.448,3**

- documents déposés/jour sur période 1^{er} janv-30sept '20 : **1.553,9**

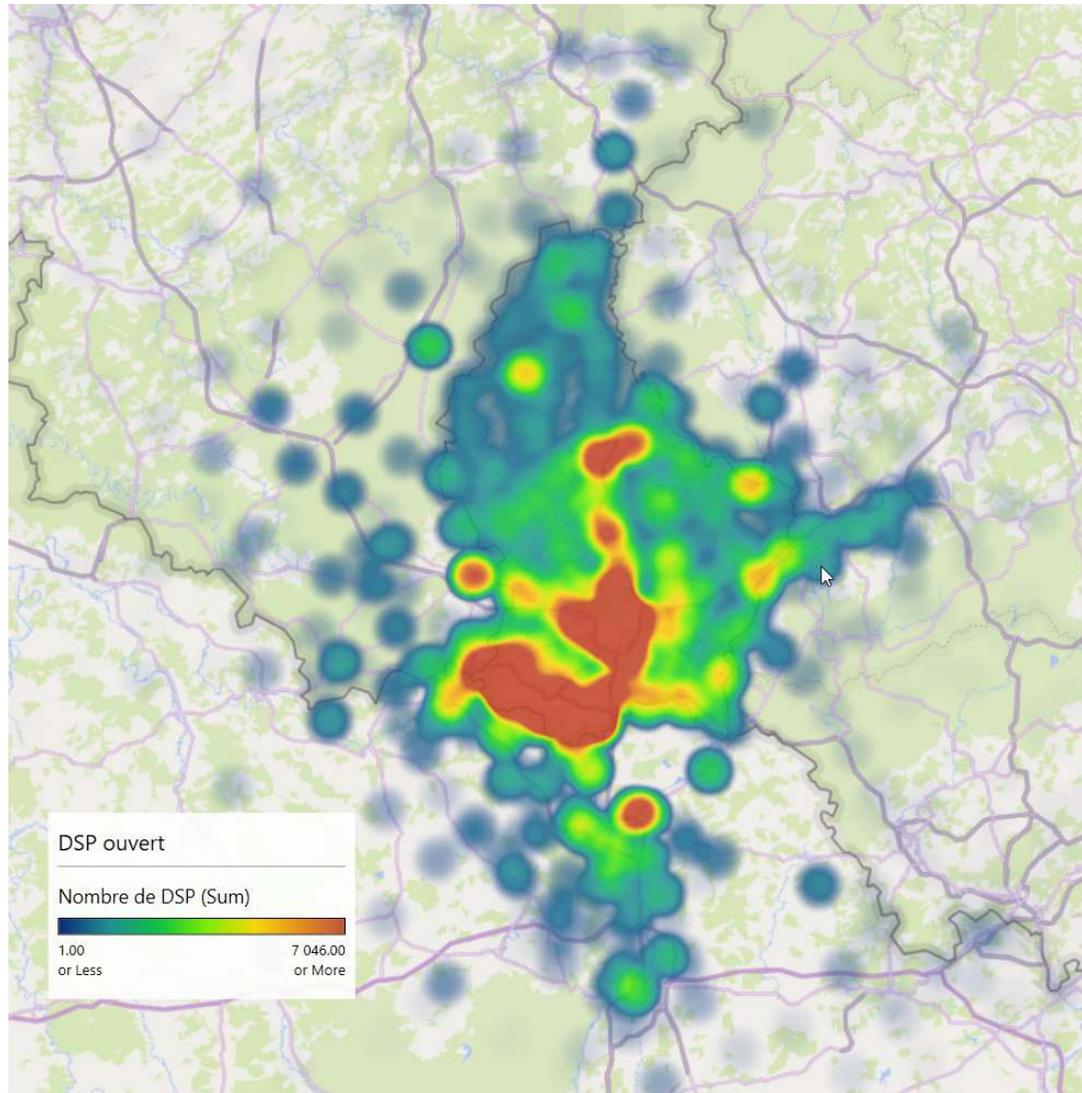


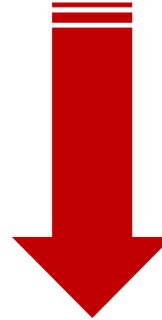
Top 5 des documents déposés dans les DSP





Répartition géographique actuelle des DSP





Campagne de communication



Campagne de communication: Objectifs

- **informer** que le DSP existe et le faire connaître,
- communiquer ses nombreux **avantages**,
- **inciter** la population à l'**activer**,
- favoriser les **demandes volontaires** et
- **féderer** la population autour du DSP et les enjeux qu'il porte.



Campagne de communication: Population-cible

- variée
- multilingue
- hétérogène



Campagne de communication: **supports média**

- **Visuels:** (série: échantillon représentatif de la cible)
 - Affichage
 - Internet
(bannières + campagne digitale sur réseaux sociaux)
- **Spots radio:**
 - Mise en évidence des avantages
 - 4 langues (LU-FR-ENG-PT) sur différentes stations
- **Dépliant:**
 - pour fournir plus de détails
 - 4 langues (LU-FR-ENG-PT)

Visuels (en 4 langues)

myDSP
UNE AIDE
POUR CONNAÎTRE
MON HISTORIQUE
MÉDICAL

Le DSP* (Dossier de Soins Partagé) est le dossier électronique gratuit, personnel et sécurisé, qui regroupe vos données de santé essentielles

www.esante.lu

AGENCE eSanté LUXEMBOURG

myDSP
Résultats d'analyses de laboratoire
Rapports médicaux
Résultats d'examen radiologique
Historique des médicaments
Rapport d'hospitalisation
Prescriptions
L.2

myDSP
PEUT ME SAUVER
LA VIE EN CAS
D'URGENCE

Le DSP* (Dossier de Soins Partagé) est le dossier électronique gratuit, personnel et sécurisé, qui regroupe vos données de santé essentielles

www.esante.lu

AGENCE eSanté LUXEMBOURG

myDSP
Résultats d'analyses de laboratoire
Rapports médicaux
Résultats d'examen radiologique
Historique des médicaments
Rapport d'hospitalisation
Prescriptions
L.2



Visuels



myDSP
ERLAABT MIR
D'GESONDHEETS-
DONNÉEË VU MENGE
KANNER OP ENGER PLAZ
ERËM ZE FANNEN

Den DSP (Dossier de Soins Partagé), Äre perséinlechen a gesécherten elektronische Gesondheetsdossier, deen Är wesentlech Gesondheetsdonnéeën regroupéiert

www.esante.lu

myDSP
 Le centre de nos échanges

Laboresultater
 Rapports vu médecinesche Consultationen
 Resultater vun Äre Kondgen
 « Résumé patient »
 Rapport Iewer d'opdrachtgebiller
 Verschreiwungen
 (...)

AGENCE
eSanté
 LUXEMBOURG



myDSP GËTT MIR
EN DIREKTEN ACCÈS
OP MENG
LABOSRESULTATER

Den DSP (Dossier de Soins Partagé), Äre perséinlechen a gesécherten elektronische Gesondheetsdossier, deen Är wesentlech Gesondheetsdonnéeën regroupéiert

www.esante.lu

myDSP
 Le centre de nos échanges

Laboresultater
 Rapports vu médecinesche Consultationen
 Resultater vun Äre Kondgen
 « Résumé patient »
 Rapport Iewer d'opdrachtgebiller
 Verschreiwungen
 (...)

AGENCE
eSanté
 LUXEMBOURG

Visuels

myDSP
 Au cœur de nos échanges

- Laboratory test results
- Medical consultation report
- Imaging report
- Patient Summary
- Hospitalisation report
- Prescriptions (-)

myDSP CAN SAVE MY LIFE IN CASE OF AN EMERGENCY

myDSP (Dossier de Soins Partagé), your personal secure electronic health record that holds your essential health information

www.esante.lu

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

AGENCE **eSanté** LUXEMBOURG

myDSP
 Au cœur de nos échanges

- Laboratory test results
- Medical consultation report
- Imaging report
- Patient Summary
- Hospitalisation report
- Prescriptions (-)

myDSP ALLOWS ME TO EASILY RETRACE MY MEDICAL HISTORY

myDSP (Dossier de Soins Partagé), your personal secure electronic health record that holds your essential health information

www.esante.lu

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

AGENCE **eSanté** LUXEMBOURG



Dépliant en 4 langues

VOTRE DSP
Devenez acteur de votre santé en collaboration avec les professionnels de santé qui vous prennent en charge.

ne remplace pas le dossier tenu par le professionnel de santé qui continuera à étoffer son dossier patient si en extrait pour le DSP que les informations pertinentes
ne contient pas de document à sa création; s'étoffera le courrier d'information de l'Agence eSanté vous adressera

Rapport de consultations médicales
Prescriptions
Résultats d'analyses de laboratoire
Résultats d'examen radiologiques
Résumé patient du médecin référent

C'EST QUOI, LE DSP ?
 > Votre DSP est votre dossier de santé électronique, personnel et sécurisé, sous votre contrôle direct, dont la mise à disposition gratuite est prévue par la loi.
 > Il regroupe vos données de santé essentielles, déposées au fil du temps par les professionnels de santé impliqués dans votre parcours de soins de santé.
 > Votre DSP donne ainsi à tout moment une bonne vue d'ensemble sur l'historique de votre santé. Il permet ainsi aux professionnels de santé d'adapter les soins au mieux à votre état de santé. Ils leur facilite aussi le suivi médical et la coordination des soins.
 > Le DSP contribue ainsi à une meilleure prise en charge coordonnée au bénéfice de votre santé. Le DSP est financé par l'Etat et est basé sur un cadre légal solide.

L'AGENCE eSanté :
 > sa mission est de garantir un haut niveau de sécurité
 > est responsable de la sécurité et de la protection des données de santé contenues dans votre DSP
 > met en place les mesures de sécurité nécessaires pour garantir un haut niveau de sécurité et de protection des données

LE DSP, VOUS Y GAGNEZ !
 > Il regroupe toutes vos informations essentielles de santé
 > Il facilite l'échange entre vous et les professionnels de santé

Vous devenez acteur de votre santé et gardez la maîtrise sur les accès et le partage de vos données

Des questions ou besoin d'aide ?
 Pour plus d'informations, consultez le portail www.esante.lu, rubrique « Espace Patients ».
 Pour toute question ou assistance, contactez notre Helpdesk (multilingue) :
 - par téléphone : (+352) 27 12 50 10-33
 - par email : helpdesk@esante.lu

AGENCE eSanté LUXEMBOURG
 Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé
 Agence eSanté G.L.E. / I.T.E. (privé) Fisch
 L-1071 Luxembourg / D.P. 2570, L-1255 Luxembourg
 Siège Social: Villa Louvoisy - allée Marconi
 L-1270 Luxembourg / RCS Lu N° C-69

myDSP
 Le DSP, ou bénéfice de votre santé et au service des professionnels de santé

myDSP
 DOSSIER DE SOINS PARTAGÉ
 Le DSP est le dossier électronique gratuit, personnel et sécurisé, qui regroupe vos données de santé essentielles

VOS DROITS SUR LE DSP :
 > vous pouvez consulter toutes les données de santé y figurant
 > vous pouvez décider qui y aura accès
 > vous pouvez définir le niveau de confidentialité de certains documents
 > vous pouvez déposer vous-même des informations et des documents de santé dans la zone « Espace personnel »
 > vous pouvez décider à tout moment de fermer votre DSP et de le rouvrir

AGENCE eSanté LUXEMBOURG | 27





Plus d'informations sur l'Agence eSanté ou les services eSanté ?

→ www.esante.lu

→ info@agence-esante.lu

Plus d'informations sur le DSP ?

→ **Contactez notre helpdesk**

helpdesk@esante.lu

(+352) 27 12 50 18 33